

Mot de la rédaction

Ce que femme veut...

La rédaction

Number 21, Spring 1990

Marie-Anne, Idola, Thérèse et les autres...

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7587ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

La rédaction (1990). Mot de la rédaction : ce que femme veut...
Cap-aux-Diamants, (21), 9–9.

Ce que femme veut...

A l'instar de certains traits génétiques qui se transmettent de génération en génération, les acquis culturels et sociaux façonnent les mentalités. Peu de femmes accepteraient aujourd'hui de revivre à l'époque de leurs mères ou grands-mères.

Certains moments, tel le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec que nous célébrons cette année, permettent d'apprécier le chemin parcouru et de faire un peu de lumière sur les pionnières qui ont balisé la route.

Bien que l'historiographie ait jusqu'à récemment surtout retenu les figures masculines, l'identification des femmes, dont l'apport a été significatif pour l'histoire, se fait avec une aisance relative. Chaque époque a en effet produit des êtres en avance sur leur temps et dont les actions s'apprécient mieux avec le recul des ans. À l'époque, leurs revendications soulèvent des oppositions tenaces.

Il est du reste symptomatique de souligner que deux des plus grandes figures de l'histoire au Québec comptent parmi les défenseurs les plus acharnés des prérogatives masculines en matière de droit de vote. En effet Louis-Joseph Papineau, chef des patriotes et président de la Chambre d'Assemblée, dépose le projet de loi pour faire abolir le droit des femmes dans le Bas-Canada. Plus tard, Henri Bourassa, directeur du Devoir, se fera un des plus ardents partisans, avec l'épiscopat, du refus d'octroyer le droit de vote aux femmes.

En brossant un survol rétrospectif, on constate que la situation des femmes s'améliore de génération en génération. Cela est vrai des droits sociaux, politiques et juridiques. De mineures qu'elles étaient au point de vue juridique, depuis le Régime français, le XX^e siècle leur permet d'accéder à la parité d'esprit, sinon de fait, avec les hommes.

L'accession à l'éducation supérieure, puis au marché du travail, ont été des facteurs décisifs du déclenchement du processus de revendication qui se trouve à la source de l'acquisition de certains droits fondamentaux. L'indépendance de fait que les femmes semblent en voie de conquérir remplace peu à peu le droit théorique qu'elles possèdent depuis un demi-siècle.

Les Marie-Anne Barbel, Idola Saint-Jean, Thérèse Casgrain et autres femmes d'avant-garde, chacune à leur façon, ont contribué à l'évolution de notre histoire collective. Nous souhaitons à nos fidèles lecteurs et lectrices d'agréables moments.

La rédaction



«Arrivée des filles du roi». Entre 1663 et 1673, la Nouvelle-France accueille plus de huit cents femmes envoyées par le roi. Unies aux colons célibataires, elles formeront la majorité des familles pionnières du pays.
(C.W. Jeffreys. Archives nationales du Canada).